

CHIFFRES 2025

Granulé de bois : hausse des équipements, prix stables et renforcement de la souveraineté énergétique

En 2025, la filière du chauffage au granulé de bois confirme sa dynamique en France, avec une hausse des ventes d'équipements et une augmentation des capacités de production nationales. Dans un contexte de tensions sur le marché européen, la France bénéficie d'une situation plus stable grâce à une production locale en développement, ce qui participe au renforcement de sa souveraineté énergétique.

Les ventes d'appareils en 2025

Les poêles à granulé poursuivent leur croissance, tandis que les chaudières restent plébiscitées par les Français malgré le retrait progressif des aides publiques. Dans ce contexte, Propellet poursuit son dialogue avec les pouvoirs publics afin que le granulé de bois puisse bénéficier d'un niveau de soutien équivalent à celui des autres solutions de décarbonation.

- **128 000 poêles à granulé** vendus en 2025, soit **+36 %** par rapport à 2024
- **8 060 chaudières à granulé** vendues en 2025, soit **+13,5 %** par rapport à 2024

Ces chiffres confirment l'intérêt des ménages pour une énergie de chauffage à la fois économique, renouvelable et produite localement.

Une production française de granulés en hausse

Pour accompagner cette dynamique, la production nationale continue de se renforcer. Plusieurs nouvelles usines sont entrées en service récemment (Picardie Granulation, VPK, Lesbats, Destampes), représentant environ 300 000 tonnes de capacité supplémentaire.

Cette augmentation de la production permet de sécuriser l'approvisionnement du marché français et de limiter la dépendance aux importations.

« La France dispose d'un modèle basé sur une production locale et sur la valorisation des coproduits de la filière forêt-bois. Cette organisation permet aujourd'hui de sécuriser l'approvisionnement et de stabiliser les prix », explique **Éric Vial**, délégué général de Propellet.

Le granulé, un enjeu de souveraineté énergétique

La situation observée en Europe cet hiver illustre une réalité : les pays qui disposent d'une production locale sont moins exposés aux tensions. Le granulé de bois présente une particularité

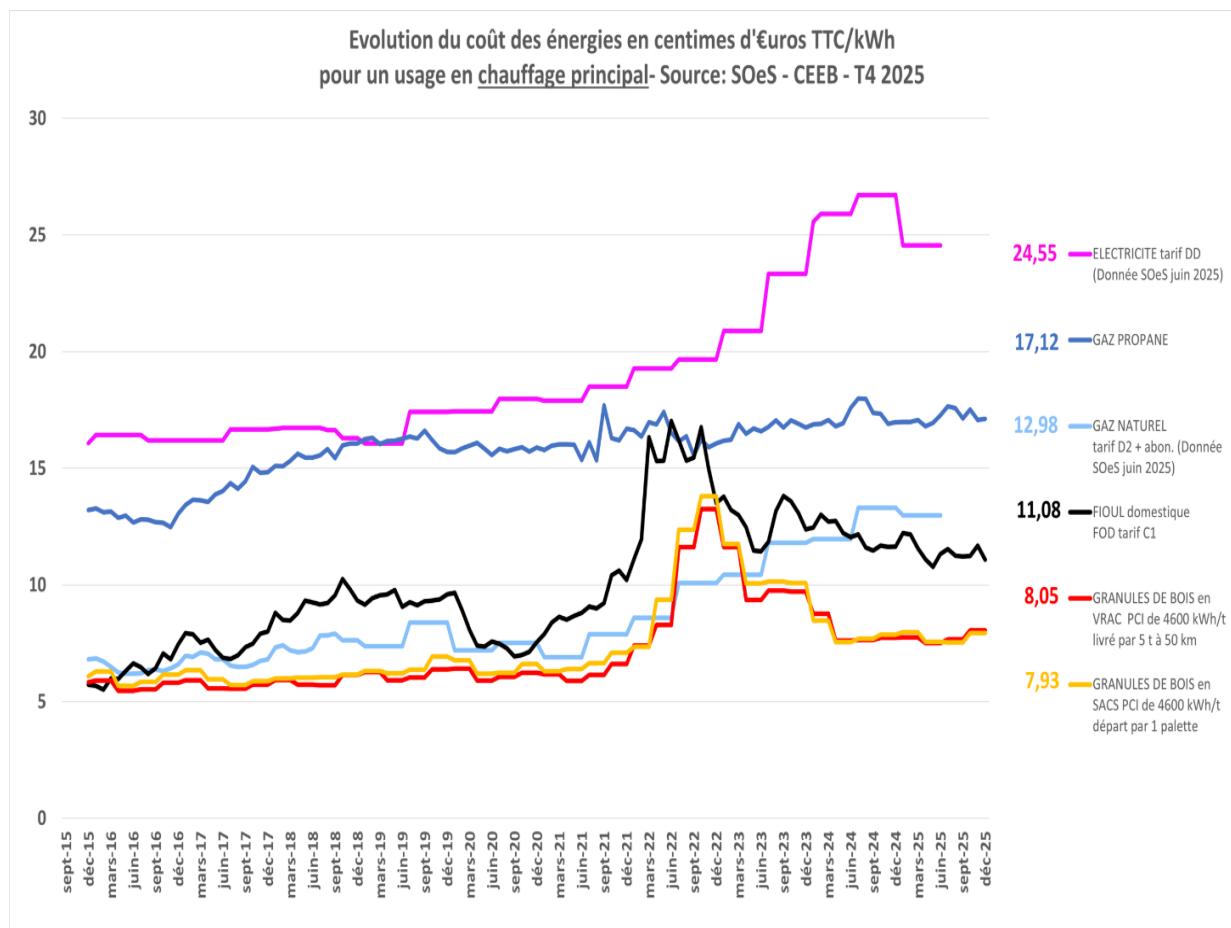
majeure : il est produit localement, à partir de ressources locales, et s'appuie sur une filière industrielle implantée dans les territoires.

Dans un contexte de tensions géopolitiques et de volatilité des prix de l'énergie, le développement d'énergies produites sur le territoire constitue un levier concret de souveraineté énergétique.

Des prix globalement stables en France

En 2025, les prix du granulé sont restés globalement stables en France :

- Le prix du sac de granulé au 4^e trimestre 2025 est identique à celui de l'année précédente.
- Le prix du granulé en vrac atteint 370 € la tonne (contre 356 € en 2024), soit +4,1 % sur un an.



Une énergie toujours compétitive

Le granulé reste donc une énergie compétitive. Le prix du kWh granulé demeure largement inférieur à celui de l'électricité et des énergies fossiles, un avantage qui continue de séduire de nombreux ménages.

A PROPOS DE PROPELLET

L'association nationale de référence des professionnels du chauffage au granulé de bois et pellet. Elle regroupe près de 250 professionnels qui s'engagent dans la qualité et le développement de la filière du chauffage au granulé de bois. L'association a été créée en 2008 pour servir les besoins d'une filière en pleine expansion, qui dispose aujourd'hui de 75 usines, produit plus de 2 millions de tonnes de granulés par an et alimente plus de 2 millions de foyers équipés en appareils de chauffage. Le travail réalisé depuis et l'ambition de fédérer les divers métiers de la filière autour d'un langage commun positionnent Propellet comme l'interlocuteur incontournable du chauffage au granulé de bois en France, pour les pouvoirs publics, les journalistes, les professionnels et les particuliers.